

DÉSIGNATION DU MAIRE :

Désignation d'un référent PICS (Plan Intercommunal de Sauvegarde).

M. Luc MARCHAND – M. Christian DUCHATELLE – M. Thierry PITIOT

DIVERS :

École :

Monsieur le Maire informe l'assemblée que des recherches sont en cours pour l'acquisition de panneaux de signalisation, afin de renforcer la visibilité de l'école qui est au cœur de notre commune.

PICS (Plan intercommunal de Sauvegarde) :

Monsieur le Maire explique que la commune doit procéder à l'élaboration et à la publication d'un nouveau plan intercommunal de sauvegarde au cours de l'année 2026.

Recrutement :

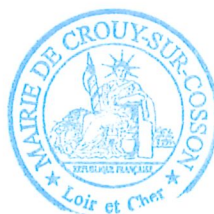
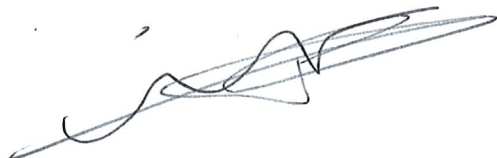
Monsieur le Maire exprime sa vive satisfaction quant au recrutement des nouveaux agents communaux. Il souligne l'intégration réussie des agents techniques embauchés au mois de juin et septembre, ainsi que la prise de poste de la nouvelle secrétaire général de Mairie.

Aménagement paysager :

Monsieur Stéphane PITIOT informe l'assemblée du lancement d'un projet d'aménagement paysager concernant les massifs situés devant l'école. Ce projet, mené en étroite collaboration avec les élèves de CM1 et CM2 de l'école de Crouy sur Cosson, est d'ores et déjà en cours de réalisation avec leur participation active.

Secrétaire de séance :

Mme Christelle DIVARET



Pour copie conforme
Le 19 octobre 2026
Le Maire
M. Luc MARCHAND

